



Projets d'éducation, de santé et d'environnement pour les enfants du Népal

Bulletin d'adhésion ou de dons

L'association Shakti Népal a pour but de mener des projets d'aide au développement en partenariat avec la population locale dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'environnement. Pour cela, nous participons exclusivement sur le territoire népalais au développement de la scolarisation des enfants et à l'amélioration du confort des établissements voués à l'éducation et à la santé ainsi qu'à l'amélioration de l'habitat traditionnel dans les régions montagneuses de l'Himalaya.

L'association sensibilise également les gens à la culture du Népal, à son histoire et à son art afin de favoriser une prise de conscience des problèmes existants en matière de pollution et d'analphabétisme.

Pour adhérer ou faire un don à l'association, il vous suffit de nous envoyer ce bulletin complété avec un chèque à l'ordre de « Shakti Népal ». Si vous préférez effectuer un virement bancaire, vous trouverez le RIB de l'association sur notre site internet.

Les dons étant déductibles des impôts, à hauteur de 66%, vous recevrez un reçu fiscal en début d'année.

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail

Téléphone (facultatif)

➤ Je souhaite adhérer à l'association Shakti Népal et règle ma cotisation annuelle :

20 euros

10 euros pour les étudiants et demandeurs d'emploi

➤ Je souhaite participer financièrement aux actions de l'association Shakti Népal en faisant un don de euros.

Ce bulletin, accompagné de votre règlement à l'ordre de « Shakti Népal », est à nous envoyer à l'adresse suivante :

Association Shakti Népal
2, sentier Béghin
59650 Villeneuve d'Ascq